



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° • 56-2020-130

PUBLIÉ LE 2 NOVEMBRE 2020

Sommaire

5605_Direction Départementale des Finances Publiques DDFIP

- 56-2020-10-22-004 - Arrêté du 22 octobre 2020 portant désignation des membres de la commission de sélection des candidatures à un recrutement sans concours dans le corps des agents techniques des finances publiques dans le département du Morbihan (1 page)

Page 3



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE LA GESTION DES PERSONNELS
ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS
BUREAU RH-2A PÔLE C
64-70 ALLÉE DE BERCY
75 574 PARIS CEDEX 12

**Arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection
des candidatures à un recrutement sans concours
dans le corps des agents techniques des finances publiques
dans le département du Morbihan**

Le directeur général des finances publiques,

Vu le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 qui a modifié le décret n° 2010-985 du 26 août 2010 portant statut particulier du corps des agents techniques des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 octobre publié au JO du 14 octobre 2020 vous autorisant l'ouverture au titre de l'année 2020 d'un recrutement sans concours d'agents techniques des finances publiques.

ARRÊTE :

Article 1 : sont désignés membres de la commission de sélection compétente à l'égard du recrutement sans concours dans le corps des agents techniques des finances publiques dans le département du Morbihan :

- Madame Annie Chambry, Inspectrice divisionnaire des finances publiques, adjointe du responsable de la division des ressources humaines ;
- Madame Catherine Étienne, Administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division budget immobilier logistique ;
- Monsieur Jean-Pierre Plantec, Inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable du SIE de Ploërmel et gestionnaire du site de Ploërmel.

Article 2 : est nommée en qualité de présidente de la commission de sélection précitée, Madame Annie Chambry, Inspectrice divisionnaire des finances publiques, adjointe du responsable de la division des ressources humaines à la direction départementale des finances publiques du Morbihan.

Article 3 : les dispositions du présent arrêté prennent effet au 2 novembre 2020.

Fait à Paris, le 22 octobre 2020

Pour le Directeur général et par délégation

Olivier PARISOT

L'Administrateur des Finances publiques adjoint